

Action de la Cimade



Action de la Cimade

A l'appel de la Cimade (Comité inter mouvements auprès des évacués), une action a eu lieu hier matin à Auch (Gers) pour contester la loi asile et immigration en cours de discussion à l'Assemblée, qui prétend être d'humanité et de fermeté, mais est considérée par les observateurs comme n'étant que de fermeté, en réduisant les délais, en compliquant les possibilités d'obtention du droit d'asile. Il s'agissait de remettre aux parlementaires le "Code de la honte" et un décriptage détaillé de la loi, réalisé par la Cimade. Cette action a mobilisé une quarantaine de personnes, dont quelques personnes demandeurs d'asile, avec le soutien de Réseau Éducation Sans Frontière (RESF) et d'Amnesty International. Le député LREM Jean-René Cazeneuve était absent, message a été remis à un "stagiaire" (!) qui a souhaité ne pas apparaître sur les photos. Quant au sénateur PS, ancien maire d'Auch, Franck Montaugé, dont la permanence est toujours à l'intérieur de la mairie, son attaché parlementaire a entendu les doléances des Gersois remontés contre cette loi. Au niveau national, des élus LREM ont annoncé ne pas vouloir voter une loi attentatoire aux libertés, bien qu'ils soient menacés par les dirigeants d'En Marche d'être exclus du parti. Comme dirait Edwy Plenel, c'est pas En Marche, mais En Force. D'autres actions pourraient avoir lieu dans le Gers d'ici le vote de la loi.



C'est parti !



En direction !!



de !!!



la permanence du député